

# DOSSIER DE PRESSE

Lundi 30 septembre 2019

.....

## PRÉSENTATION DU PROJET DES 2 FUTURS COLLÈGES DU PITHIVERAIS



**Contact presse :**

Stéphanie Cachinero

stephanie.cachinero@loiret.fr • 02 38 25 43 38





- I) Les premiers établissements scolaires de la région Centre-Val de Loire construits en paille
- II) Les caractéristiques bâtementaires des futurs collèges
- III) Calendrier prévisionnel des travaux
- IV) Éducation : un engagement fort pour la réussite des jeunes Loirétains
- V) Chiffres clés



## Introduction

Le Département du Loiret, la communauté de communes du Pithiverais ainsi que les communes de Pithiviers et Dadonville unissent leurs forces dans le cadre de la construction de deux collèges. L'un à Dadonville et l'autre à Pithiviers. La sortie de terre de ces deux établissements s'accompagnera de la réalisation d'un gymnase communautaire à Dadonville, de la réhabilitation et l'extension de l'actuel gymnase de Pithiviers et du réaménagement des abords des futurs collèges. Des conventions signées entre les quatre collectivités désignent le Département du Loiret comme maître d'ouvrage pour conduire l'ensemble des opérations, le projet Pithiverais deux collèges, P2C.

Le Département du Loiret est un territoire inclusif et écologique et l'ambition initiale du projet P2C est bien de réaliser de nouvelles constructions vertueuses sur le plan énergétique s'inscrivant dans la démarche volontariste de la « feuille de route départementale » de la transition énergétique fixée par l'assemblée départementale.

Le 12 septembre dernier, l'équipe en charge de réaliser ce projet a été choisie. D'une capacité de 664 élèves le collège de Pithiviers sera construit en lieu et place de l'actuel collège Denis-Poisson, sur une surface de plus de 5 000 m<sup>2</sup>. Le collège de Dadonville, qui accueillera lui aussi 664 élèves, sera édifié le long de la RD 623 et disposera d'une surface de plus de 6 400 m<sup>2</sup>. L'ensemble des édifices ouvriront leurs portes à la rentrée 2021.

Le coût total de l'opération s'élève à plus de 42 Md'€. Le Département apporte son soutien financier, en termes d'investissement, à hauteur de 37,5 Md'€. La communauté de communes du Pithiverais participe à hauteur de 3,15 Md'€ ; la commune de Dadonville à hauteur de plus de 414 000 € et la commune de Pithiviers à hauteur de plus de 200 000 €.

Cette réalisation est l'un des projets phares de la mandature 2015-2021 du Département.



## I) Les premiers établissements scolaires de la région Centre-Val de Loire construits en paille

Conscient des enjeux que représente le changement climatique, le Département du Loiret a inscrit le projet P2C dans une démarche tournée vers l'avenir, aussi bien d'un point de vue environnemental que social. Ces nouvelles constructions seront vertueuses sur le plan énergétique, en accord avec les exigences que s'est fixées la collectivité en termes de transition écologique.

### ➤ Respect de l'environnement

Les futurs édifices seront réalisés selon des méthodes de construction soucieuses du respect de l'environnement. Les matériaux utilisés seront, par exemple, biosourcés. Les futurs bâtiments seront labellisés à énergie positives (BePOS) et seront certifiés Haute Qualité Environnemental (HQE). L'isolation sera, par exemple, réalisée à partir d'un mélange de chanvre-lin-coton mais également de paille : il s'agit là d'une première pour la construction d'un établissement scolaire en région Centre-Val de Loire. Ainsi, les deux collèges produiront davantage d'énergie qu'ils n'en consommeront.

### ➤ Un projet inclusif

Dans une logique de circuit court, les matériaux biosourcés seront d'origine locale. Les entreprises retenues par le mandataire sélectionné par le Département, Bouygues bâtiment Centre sud-ouest, seront majoritairement Loirétaines. Le développement durable étant également au cœur des préoccupations du Département, la collectivité mettra en place des chantiers d'insertion lors de la réalisation du projet P2C. De quoi venir en aide aux Loirétains les plus en difficulté. À titre d'exemple, 25 000 heures de travail d'insertion sociale et d'apprentissage seront allouées pour les jeunes et les personnes en difficulté sur le bassin Pithiverais.

### ➤ Innovant

Toutes les procédures administratives seront dématérialisées. Ce marché fera, ainsi, l'objet d'une signature électronique, évitant ainsi la production d'imposants dossiers papier. L'économie de papier a également été rendue possible lors de la conception du projet grâce à l'utilisation de la méthode Bim (Building information modeling), un système numérique permettant notamment la modélisation en réalité virtuelle et interactive des bâtiments.



## I) Les caractéristiques bâtementaires des futurs collèges

P2C a été pensé comme un projet global qui verra naître deux nouveaux collèges. Le premier se situera sur la commune de Pithiviers (en lieu et place de l'ancien collège dont la construction remontait à 1962) et le second sur la commune de Dadonville. Pour l'heure, plusieurs communes sont rattachées au secteur du collège Denis-Poisson de Pithiviers : Ascoux, Bondaroy, Bouilly-en-Gâtinais, Bouzonville-aux-Bois, Courcy-aux-Loges, Dadonville, Engenville, Escrennes, Estouy, Guigneville, Laas, Marsainvilliers, Morville, Pithiviers, Pithiviers-le-Vieil, Ramoulu, Vrigny, Yèvres-la-Ville. **38,2%** des élèves proviennent de la commune de Pithiviers. **12,2%** des élèves proviennent de la commune de Dadonville. **Plus de 30%** des élèves proviennent des communes du sud du secteur.

Dans un contexte, le projet P2C permettra :

- d'optimiser les conditions d'accueil des élèves par une répartition plus équilibrée des effectifs du collège de Denis-Poisson. La moitié des effectifs seront redirigés vers le futur collège de Dadonville.
- de renforcer le maillage territorial de l'offre scolaire.

### ➤ À Pithiviers



*Vue d'ensemble du collège Denis-Poisson (Crédit : Vincent Bourgoin Architecte / Archi Graphi).*



Outre la construction du collège et l'aménagement de son parvis, les travaux consisteront en l'aménagement de la gare routière et la réfection de la rue de Segray. Le projet de collège sera composé des bâtiments et espaces suivants :

- Le collège



*Façade du collège Denis-Poisson Pithiviers (Crédit : Vincent Bourgoïn Architecte/ Archi Graphi).*

Le collège sera construit sur une surface bâtie de 8 600 m<sup>2</sup> et pourra accueillir 664 élèves, dont 64 collégiens en SEGPA intégrant les champs Espace Rural – Environnement et Hygiène – Alimentation – Service.

Implanté dans la partie sud-est du site actuel, le collège sera desservi par deux entrées : l'entrée principale rue de Segray et l'entrée secondaire rue de Pontournois pour les élèves usagers du service de transport scolaire.

L'opération se déroulera in situ occupé. Toutes les mesures sont prises pour assurer la continuité des divers ouvrages (salle polyvalente, gymnase, parkings...) ;

En lien avec les équipes d'encadrement de chantier et le personnel enseignant, des actions pédagogiques pourront être menées sur les chantiers des deux collèges (visites, découvertes des métiers du bâtiment, techniques constructives...).



### L'établissement sera réparti par pôles :

- ✚ **Un pôle vie du collège** : accueil, locaux de direction, locaux de vie scolaire, locaux des enseignants, locaux médicaux sociaux, service entretien, et locaux sportifs, sur un total de 1970 m<sup>2</sup>.
- ✚ **Un pôle enseignement**
  - ❖ avec 21 salles d'enseignement général (dont 3 pour les Segpa)
  - ❖ un pôle d'enseignement scientifique regroupant les 4 salles de sciences et leur laboratoire et 2 salles pour l'enseignement technologique
  - ❖ 1 salle d'arts plastiques, 1 salle de musique et 1 centre de connaissances et de culture
- ✚ **Un pôle SEGPA de 772m<sup>2</sup>**

S'ajoutent divers espaces extérieurs et notamment :

- ❖ un plateau sportif extérieur ;
- ❖ une gare d'une capacité de 10 places de stationnement et une zone d'attente rue de Segray dimensionnée pour 5 bus.

**Trois bâtiments situés à l'ouest de la parcelle sont conservés** : la demi-pension, la salle polyvalente et le gymnase.

### Pôle restauration scolaire

Des travaux de rafraîchissement sont envisagés pour mettre en cohérence l'architecture d'ensemble de l'opération, ainsi que des interventions ponctuelles (ex renouvellement des équipements de restauration).



*Vue de la cour intérieure du collège de Denis-Poisson de Pithiviers (Crédit : Vincent Bourgoïn Architecte / Archi Graphi).*



- Le gymnase

Le gymnase existant est réhabilité et agrandi afin de restructurer les circulations et vestiaires et d'augmenter les surfaces de rangement. De plus, une extension est prévue en pignon ouest afin d'offrir une salle dédiée à l'escalade. Le mur d'escalade permet un usage polyvalent des collégiens et des lycéens. Le gymnase aura une superficie d'environ 1 500 m<sup>2</sup>, dont plus de 1 100 m<sup>2</sup> pour la salle d'évolution.



*Vue du gymnase du collège Denis-Poisson Poisson ( Crédit : Vincent Bourgoïn Architecte / Archi Graphi).*

- La salle polyvalente

La salle polyvalente existante est restructurée dans le volume actuel pour mettre à disposition des élèves et associations en dehors des heures scolaires, une salle fonctionnelle (activités diverses, sanitaires accessibles et dédiés, rangement dédié). L'occupation sera ainsi permise pendant les heures ou les périodes au cours desquelles ils ne sont pas utilisés pour les besoins de la formation initiale et continue, pour les besoins de l'éducation populaire, de la vie citoyenne et des pratiques culturelles et artistiques, conformément au Code de l'éducation.



## ➤ Dadonville



*Vue d'ensemble du collège de Dadonville (Crédit : Blatter Dauphine Architecture / Archi Graphi).*

Outre la réalisation du collège et l'aménagement de ses abords (parvis, dépose-minute, aires d'arrêt des cars scolaires) sera également réalisé un nouveau gymnase ainsi qu'un plateau sportif extérieur. Sera également procédé à la réalisation des réseaux nécessaires à la viabilisation du site, à la sécurisation du carrefour entre la RD 623 et la RD 123, à la construction d'un nouveau giratoire sur la RD 623. L'entrée de ville, via la RD123 sera, elle aussi, refaite afin de faciliter notamment la circulation des transports scolaires.

- [Le collège](#)

Le collège sera construit sur une surface bâtie d'environ 6 200 m<sup>2</sup> et pourra accueillir 664 élèves, dont 64 collégiens en SEGPA intégrant les champs Habitat et Vente distribution logistique, sur des parcelles qui bordent la RD 623.



*Façade du collège des Grandes Plaines de Dadonville (Crédit Blatter Dauphine Architecture / Archi Graphi).*



### L'établissement sera réparti par pôles :

- ✚ Un pôle vie du collège : accueil, locaux de direction, locaux de vie scolaire, locaux des enseignants, locaux médicaux sociaux, service entretien, et locaux sportifs, sur un total de 1 918 m<sup>2</sup>.
- ✚ Un pôle enseignement
  - ❖ avec 21 salles d'enseignement général (dont 3 pour les SEGPA)
  - ❖ un pôle d'enseignement scientifique regroupant les 4 salles de sciences et leur laboratoire et 2 salles pour l'enseignement technologique
  - ❖ 1 salle d'arts plastiques, 1 salle de musique et 1 centre de connaissances et de culture Un pôle SEGPA de 400 m<sup>2</sup>
- ✚ Le pôle restauration d'environ 800 m<sup>2</sup> pour la cuisine et les salles de restauration

S'ajoutent divers espaces extérieurs et notamment :

- [Le gymnase communautaire](#)

Sera aménagé un gymnase, avec 250 places de gradins fixes disposés sur toute la longueur du terrain, pour accueillir différents sports (volley-ball, handball, basket-ball, tennis, badminton...).

Un gymnase communautaire qui servira à la fois à l'usage du collège et au tissu associatif de la communauté de communes du Pithiverais. Parallèlement à cet équipement, une salle polyvalente de 250 m<sup>2</sup> est associée au gymnase.



*Gymnase du collège de Dadonville (Crédit Blatter Dauohine Architecture / Archi Graphi).*



## II) Calendrier prévisionnel des travaux



## III) Éducation : un engagement fort pour la réussite des jeunes Loirétains

En 1996, le Loiret a lancé un programme prévisionnel d'investissements (PPI) afin de construire, reconstruire ou rénover les collèges publics du territoire.

Les travaux de reconstruction et de rénovation des établissements scolaires loirétains se poursuivent afin d'achever le programme prévisionnel d'investissements des collèges. Ainsi, trois opérations d'envergure seront menées pendant la durée du mandat (2015 – 2021) dont la construction d'un collège au Nord-Est d'Orléans. Les deux autres projets concernent la réalisation de deux collèges à Pithiviers (réhabilitation de l'ancien et construction d'un nouveau site). Ce plan prévoit également des travaux de demi-pension dans les collèges de Beaugency et de La Ferté-Saint-Aubin, ainsi que l'extension de la capacité d'accueil des collèges de Tigy et Poilly-lez-Gien.

### 1) Le Loiret favorise le numérique au service de l'e-éducation

Le Loiret a la volonté de développer les usages numériques des élèves, des enseignants et des familles, à travers la transmission des savoirs, les modes d'apprentissage, l'organisation des espaces scolaires...

Ainsi, pour répondre aux évolutions de notre société à l'ère du tout numérique, le Département investit depuis plusieurs années aux côtés de l'Éducation nationale afin d'intégrer le numérique dans le quotidien des établissements scolaires et de la communauté éducative.



Cette ambition se traduit par la mise en place, depuis la rentrée scolaire 2015, de services e-éducation. L'objectif est de proposer de véritables outils pédagogiques en direction de tous les jeunes, de la communauté éducative et des parents afin de les accompagner au mieux dans leur quotidien, de leur domicile à l'école.

En 2018, le Département a consacré plus d'1M d'€ pour le développement de l'e-éducation dans les collèges publics, principalement pour les équipements informatiques des collèges et 500 000 € de fonctionnement liés à la reprise de la maintenance informatique (loi Peillon). Depuis la rentrée 2016, les Départements ont à leur charge la maintenance informatique des collèges.

## 2) Une restauration scolaire de qualité

Avec plus de 22 000 repas servis chaque jour, le Département assure la restauration scolaire des collégiens du Loiret en privilégiant le terroir, l'éducation au goût, le développement durable, la lutte contre le gaspillage. C'est un engagement partagé entre le Département et ses agents, les professionnels ainsi que les équipes pédagogiques (direction, enseignants, infirmières) en faveur de repas équilibrés et variés pour les élèves des 57 collèges publics du territoire.

Par exemple, dans l'objectif de satisfaire au mieux les jeunes Loirétains, la collectivité a mis en place :

### ➤ une égalité des tarifs sur le territoire

Fort d'un constat portant sur les disparités des prix des repas entre les collèges, le Conseil départemental s'est engagé dans une harmonisation progressive des tarifs afin de réduire les inégalités sur le territoire. 3.35€, c'est le prix moyen d'un repas proposé aux collégiens. Ce tarif est unique, quels que soient l'établissement et le type de restauration.

### ➤ le développement de la formation et de la qualification professionnelle des agents

Les agents départementaux sont les ambassadeurs d'une restauration de qualité car le restaurant scolaire est un lieu propice à l'éducation alimentaire. C'est pourquoi le Département s'attache à professionnaliser les équipes de restauration afin d'offrir une qualité dans l'assiette et de valoriser leur métier. Par exemple, le personnel de restauration est formé et sensibilisé sur le gaspillage alimentaire (formation avec diététicien sur la gestion des grammages et des techniques de préparation pour réduire les déchets), mais également sur l'approvisionnement en produits locaux, de saison et bio (guide des producteurs élaboré par le Département).



#### IV) Chiffres clés

- **42 M d'€** : coût de conception et de réalisation du projet P2C. En termes d'investissement, le Département apporte son soutien financier à hauteur de 37,5 Md'€. La communauté de communes du Pithiverais participe à hauteur de 3,15 Md'€ ; la commune de Dadonville à hauteur de plus de 414 000 € et la commune de Pithiviers à hauteur de plus de 200 000 €.
- **1 M d'€** : montant consacré par le Département, en 2017, pour le développement de services e-éducation (dont 400 000 € pour les équipements informatiques des collèges et 500 000 € de fonctionnement liés à la reprise de la maintenance informatique)
- **3,35 €** : prix moyen d'un repas proposé aux collégiens
- **57** : nombre de collèges publics dans le Loiret
- **35 500** : nombre de collégiens loirétains





Département du Loiret  
45945 Orléans  
Téléphone : 02 38 25 45 45  
[www.loiret.fr](http://www.loiret.fr) • [services.loiret.fr](http://services.loiret.fr)

Avec la participation  
financière de



COMMUNAUTE de COMMUNES du  
**PITHIVERAIS**

